



Le témoignage filmé : un entretien comme les autres ? Retour sur l'enquête “ le temps de la coopération au Maghreb ”

François Siino

► To cite this version:

François Siino. Le témoignage filmé : un entretien comme les autres ? Retour sur l'enquête “ le temps de la coopération au Maghreb ”. *Sonorités*, 2019, 2019 (45). halshs-02081599

HAL Id: halshs-02081599

<https://shs.hal.science/halshs-02081599>

Submitted on 27 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le témoignage filmé : un entretien comme les autres ?

Retour sur l'enquête « le temps de la coopération au Maghreb »

Résumé : Avec la généralisation des possibilités techniques de prise d'image, la réalisation d'entretiens filmés lors d'enquêtes en sciences sociales est devenue plus simple. Recueillir à la fois la parole, le son et l'image peut dès lors sembler le choix le plus évident. Ce choix, ne dispense pourtant pas de réfléchir à ce que peut impliquer l'enregistrement vidéo, tant du point de vue de la situation d'enquête elle-même que de la nature et l'utilisation du matériau recueilli et sa constitution en sources pour la recherche. A partir d'un cas concret d'enquête par entretien filmés, il s'agit de revenir sur les débats et les réflexions qui ont pu être suscités par l'usage de cet outil. On s'interrogera notamment sur la nature particulière du « temps de caméra », sur les effets de brouillage de la situation d'enquête, les possibilités de retour de l'image vers les témoins interrogés et l'usage du « hors texte ».

Mots clés : Enquête ; entretiens ; film vidéo ; témoignage ; méthodologie ; coopération ; Maghreb

Abstract: With the generalization of the technical possibilities of image capture, conducting filmed interviews during social science surveys has become easier. Collecting speech, sound and image at the same time can therefore seem to be the most obvious choice. This choice, however, does not dispense with thinking about what video recording may imply, both from the point of view of the investigative situation itself and from the nature and use of the material collected and its constitution as sources for research. Based on a concrete case of investigation by filmed interviews, this article aims to contribute to the debates and reflections that may have aroused by the use of this tool. The particular nature of "camera time", the interference effects on the investigative situation, the possibilities of returning the images to the witnesses interviewed and the use of "off-text" will be examined.

Keywords: social science surveys; interviews; video; testimony; methodology; cooperation; Maghreb

* Aix Marseille Univ, CNRS, IREMAM, Aix-en-Provence, France

Dans la vaste panoplie des méthodes couramment utilisées dans l'enquête en sciences sociales, l'entretien occupe une place centrale, mais à certains égards quelque peu incertaine. Outre qu'il s'agit d'une technique pour laquelle il n'existe guère de recettes toutes faites¹ et dont les résultats sont parfois difficiles à anticiper, il s'inscrit dans une proximité potentiellement dérangeante avec d'autres formes de recueils d'informations qui lui sont toutes historiquement antérieures, qu'il s'agisse du témoignage judiciaire ou policier, du questionnaire médical ou psychologique, du récit mémoriel ou encore de l'interview médiatique.

Même s'il tente de se distinguer de ces formes – notamment en mettant en avant sa visée scientifique –, on peut en effet considérer l'entretien de recherche comme une forme particulière de témoignage dans laquelle le chercheur/enquêteur et le témoin/enquêté s'accordent sur un dispositif permettant au premier de recueillir un discours produit par le second. Cette technique peut donner lieu à de nombreuses discussions méthodologiques, notamment sur les différentes formes d'entretien pratiquées et sur leur plus ou moins grande pertinence au regard du but recherché.

Dans les lignes qui suivent, il sera question d'une forme particulière de recueil de témoignage qui est celui de l'entretien filmé en vidéo. Il ne s'agit pas ici de considérations générales théorisées à partir d'une longue expérience systématique de ce type de recueil, mais au contraire de réflexions issues - a posteriori - d'une première expérience personnelle concrète d'enquête collective dans laquelle l'outil vidéo a été systématiquement utilisé². Cette utilisation de l'image n'avait pas, au départ, de visée méthodologique particulière aux yeux du groupe porteur du projet. Elle tenait simplement au fait que l'un des partenaires impliqué disposait de la capacité et de la compétence technique pour utiliser du matériel de prise de vue professionnel, puis pour traiter le matériau recueilli de façon à constituer un corpus archivable. Enregistrer les entretiens en vidéo revenait à recueillir de l'image en plus du son, et selon le principe bien connu de « qui peut le plus, peut le moins », autant le faire puisque cela était possible. Les réflexions personnelles dont je tenterai de rendre compte ici sont donc apparues progressivement au fil du déroulement de l'enquête, puis lors du visionnage systématique du corpus recueilli, d'une première analyse transversale (Siino, 2012) et de diverses restitutions publiques. Au centre de ces réflexions, imprévues au départ, la question principale était de savoir si l'enregistrement de l'image rendait l'enquête – cette enquête particulière – différente de ce qu'elle aurait été si seul le son avait été recueilli. En quoi ce « petit pas », en apparence purement technique, donnait-il accès à un matériau différent, en quoi ce matériau qu'est l'image pourrait-il s'avérer d'une nature particulière ? En quoi également le dispositif technique mobilisé pourrait-il modifier la situation elle-même de l'entretien ?

Retour sur enquête : filmer des témoins de la décolonisation au Maghreb

L'enquête dont il est ici question s'inscrivait dans un projet de recherche intitulé « le temps de la coopération au Maghreb » piloté par l'IREMAM entre 2008 et 2012³. L'objectif de cette recherche collective était de faire retour sur un aspect peu étudié de la décolonisation au Maghreb, cette période dite de la « coopération » pendant laquelle, juste après les indépendances, des milliers de jeunes

1 Beaud et Weber, 2003.

2 Ayant jusque là utilisé à de nombreuses reprises l'entretien dans le cadre de diverses recherches, je l'avais jusque là réalisé sous forme d'enregistrement audio ou de prise de notes immédiate ou différée.

3 Ce programme, lancé à l'initiative de Jean-Robert Henry, a fait l'objet d'un partenariat entre l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman d'Aix-en-Provence (IREMAM-CNRS), le Département sciences arts et techniques de l'image et du son (SATIS, Aix-Marseille Université), les Archives départementales des Bouches-du-Rhône et l'association « Mémoires méditerranéennes ». L'enquête a été menée par Jean-Robert Henry, Jean-Claude Vatin, Sébastien Denis et François Siino. Les résultats de ce programme ont notamment donné lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *Le temps de la coopération. Sciences sociales et décolonisation au Maghreb* (Karthala, 2012).

français (ainsi que d'autres nationalités, en moins grand nombre) partirent volontairement – parfois pour de nombreuses années – pallier le manque de cadres des jeunes États maghrébins.

Cette recherche s'intéressait principalement à la coopération dans l'enseignement supérieur en sciences sociales, un champ du savoir alors en pleine effervescence (les années 1960-70) qui fournissait à de jeunes intellectuels français et maghrébins un terrain commun pour penser une transition postcoloniale en devenir. Il s'agissait de comprendre comment, dans le contexte politique global de l'émancipation des nations du tiers-monde, ces jeunes gens mobilisaient à la fois les ressources théoriques et pratiques des sciences sociales et une expérience personnelle, voire intime, de l'engagement (politique, spirituel, intellectuel...) pour construire un nouveau regard porté sur les sociétés de l'Afrique du Nord, et par ces sociétés sur elles-mêmes.

Comme pour beaucoup de recherches menées sur le temps présent, le retour sur cette période de la coopération dans le Maghreb indépendant impliquait la confrontation avec une temporalité intermédiaire : trop proche pour que les archives institutionnelles publiques soient aisément accessibles, mais néanmoins déjà assez ancienne pour que certains de ceux qui l'avaient vécue commencent à disparaître. Cet essai d'histoire intellectuelle passait donc par une démarche d'histoire orale, et la constitution d'un corpus de témoignages d'anciens coopérants apparaissait comme une démarche méthodologique à la fois nécessaire et urgente. Menée entre 2008 et 2011, l'enquête a permis de rassembler une soixantaine d'entretiens filmés en vidéo. Ces témoignages sont des récits de parcours recueillis lors d'entretiens semi directifs basés sur une grille commune, débutant largement en amont de l'expérience de coopération (origines, formation, engagements) et se poursuivant en aval (retour en France, réinsertion et poursuite de la carrière professionnelle)⁴.

Comme cela a été dit plus haut, l'utilisation de l'outil vidéo n'avait pas été réfléchie au départ en fonction d'objectifs spécifiques à cette recherche. L'enquête aurait très bien pu être menée sur le même groupe de témoins en utilisant l'enregistrement audio. Ce n'est qu'au fil du déroulement des interviews, et plus encore en visionnant systématiquement le corpus constitué qu'une réflexion s'est fait jour sur la spécificité de la démarche et sur les propriétés éventuelles de l'image animée en tant que source. Elle a sans doute été encouragée par le fait qu'en quelques occasions où le cinéaste attitré n'était pas disponible, j'ai dû m'y substituer et me confronter à la matérialité du dispositif de prise de vue (même s'il s'agissait dans ces cas là d'une version non professionnelle « allégée »). Ce retour sur enquête a également été encouragé par l'expérience de la diffusion publique d'une partie de ce matériau, sous forme d'extraits ou du film réalisé par la suite, notamment en présence de certains témoins interrogés. On sait à quel point la réflexion sur les conditions de productions des archives est nécessaire à leur constitution en source pour les sciences sociales (et pas seulement pour l'historien). Le fait de créer soi-même ses sources en vue d'une recherche ne dispense pas de ce type d'interrogation, bien au contraire. C'est pourquoi, après avoir tiré de cette recherche deux textes analytiques (Siino, 2012 et 2014), il me semblait intéressant de livrer ces réflexions sur l'enquête elle-même et sur les conditions de production du corpus d'enregistrements vidéo qui en a été l'une des principales sources.

L'image, à quoi bon ?

Les questions à propos de l'utilité de l'enregistrement d'images au cours d'enquêtes en sciences sociales ne sont pas vraiment nouvelles. Elles se posent néanmoins avec plus d'insistance à mesure que l'utilisation d'outils de prise d'image devient plus facile, leur usage de plus en plus courant (appareils photos enregistrant la vidéo, et de plus en plus de simples téléphones portables) et que la numérisation des données permet le stockage sur des supports miniaturisés et la transmission par réseau de masses considérables d'information. Il y a déjà une douzaine d'année, l'historienne

4 Pour une présentation détaillée de l'enquête et une première analyse transversale, voir Siino, 2012.

Florence Descamps s'interrogeait à ce propos dans un article au titre explicite : « Et si on ajoutait l'image au son ? Quelques éléments de réflexion sur les entretiens filmés dans le cadre d'un projet d'archives orales »⁵. La question était d'autant plus intéressante qu'elle était formulée par une spécialiste reconnue de l'enquête d'histoire orale ayant publié quelques années plus tôt un ouvrage de référence intitulé « L'historien, l'archiviste et le magnétophone » (Descamps, 2001). Du magnétophone à la caméra, du son à l'image, la question était ainsi posée et l'auteur tentait dans ce texte de dresser un état de lieux et d'introduire le débat en faisant la part des « arguments qui militent pour le recours à l'audiovisuel [et des] objections qui sont faites à l'introduction de l'image animée » (Descamps, 2005). On en rappellera rapidement la teneur afin de les confronter ensuite à la situation d'enquête singulière évoquée plus haut.

Une première objection faite à l'usage de la vidéo en entretien peut être d'ordre simplement pragmatique, il s'agit de celle du coût : le matériel est plus cher, la présence de personnes supplémentaires peut s'avérer nécessaire pour la prise d'image et de son. S'ajoute à cela la nécessité de traiter le matériau recueilli (modification des formats en fonction de l'usage souhaité) et de stocker des données bien plus volumineuses que des fichiers audio. Même si les progrès techniques en matière de miniaturisation du matériel, de simplification des procédures de traitement et d'augmentation des capacités de stockage ont tendance à réduire la portée de cet argument, le recueil de l'image reste effectivement plus exigeant techniquement que celui du son. Le chercheur qui ne tient pas à avoir systématiquement recours à un (des) assistant(s) et souhaite pouvoir produire et traiter personnellement ses images doit donc recevoir une formation adéquate (prise de vue, gestion des formats, montage) ; mais combien veulent - et peuvent - y consacrer le temps et les moyens nécessaires ?

Une seconde raison possible de scepticisme aurait plutôt trait à l'utilité d'une telle mobilisation de moyens, eu égard à la destination finale du matériau recueilli. La remarque est déjà valable pour l'enregistrement sonore, dont on sait que la restitution prend souvent *in fine* la forme de la transcription écrite⁶, perdant au passage toute la richesse initiale de l'expression orale. Si le sort du film vidéo est également d'être transformé en texte, l'appauvrissement est pire et la perte d'information encore plus flagrante. Non seulement disparaît la voix, ses intonations, ses hésitations, ses silences, mais l'on se prive également de tout ce qui relève de l'infra-verbal et du langage du corps, les signes, mimiques, gestes et attitudes par lesquels un locuteur peut parfois livrer des messages complémentaires de ceux portés par les mots. Quand bien même parviendrait-on à donner à voir le matériau filmé dans sa forme première – en tirant par exemple parti des possibilités multimédia de la publication électronique –, quel chercheur en sciences sociales serait à même d'interpréter scientifiquement des données dont le décryptage relève plutôt de disciplines comme la psychologie clinique ou la sémiologie dont il n'est pas forcément familier ? Le risque est donc réel que l'apport de l'image au recueil de l'entretien ne se révèle finalement inutile.

Du point de vue de la méthode elle-même, on peut aussi avoir des réticences quant aux biais possibles introduits par la présence de la caméra et de son opérateur, dispositif dont la lourdeur viendrait perturber « la relation d'entretien en rompant le pacte de confidentialité et en troublant la relation de confiance qui se doit d'unir l'intervieweur et l'interviewé » (Descamps, 2005, §36). Les résultats d'une telle perturbation peuvent d'ailleurs s'avérer contradictoires. Dans certains cas, la caméra introduirait un « effet de public », poussant l'interviewé à se mettre en scène sous un jour qu'il estime valorisant et à tenir un discours dont il pense qu'il répond le mieux aux attentes de ceux qui en seront les spectateurs. Dans d'autres cas à l'inverse, elle serait un facteur d'inhibition, d'autocensure et viendrait freiner la parole.

5 (Descamps, 2005).

6 Intégrale ou sous forme de citations insérées dans un texte scientifique à titre d'illustration ou d'éléments de preuve.

En d'autres termes, l'usage de l'enregistrement vidéo viendrait encore accentuer la difficulté naturelle à obtenir une parole aussi proche que possible de la conversation libre. Or, on sait que cette difficulté est réelle et qu'elle est aisément accentuée par certains contextes. Comme beaucoup d'autres, j'ai pu par exemple faire l'expérience de la difficulté à mener des enquêtes par entretien en contexte politique autoritaire, en l'occurrence en Tunisie durant la dictature de Ben Ali, et a fortiori d'obtenir l'autorisation de d'enregistrer en audio⁷. Mais même dans une société où la parole est supposée libre, d'autres paramètres comme par exemple la distance sociale entre interviewer et interviewé peuvent constituer de sérieux obstacles, notamment lorsque le chercheur se trouve dans la position inhabituelle du « dominé », confronté à un milieu dont il ne maîtrise pas les codes⁸. Tout ce qui risque de gêner l'instauration d'une relation de confiance indispensable serait, de ce point de vue, un obstacle potentiel à l'établissement d'une relation d'entretien féconde.

Enfin, pour certains, l'image peut aussi faire écran (au sens de s'interposer) à la démarche analytique au moment où celle-ci se saisit du matériau recueilli. Réputée s'adresser immédiatement à la sensibilité, à l'émotion, elle produirait un effet de brouillage pour le spectateur (qu'il s'agisse du chercheur ou d'un spectateur occasionnel). Le contenu réel du témoignage tendrait à s'effacer derrière la capacité du témoin filmé à susciter, sur sa seule apparence, empathie ou antipathie. Cet effet d'écran aurait pour effet de limiter l'exercice de la rationalité du chercheur et sa capacité à généraliser sa réflexion.

Ces réticences et ces anticipations négatives de l'usage de l'enregistrement vidéo des entretiens sont évidemment toutes recevables et méritent d'être examinées et discutées. Dans les lignes qui suivent nous tenterons d'apporter quelques éléments à ce débat, sur la base, il faut le redire, d'une expérience d'enquête particulière. Ces remarques n'ont donc de valeur qu'en rapport avec le contexte précis de cette recherche, mais il n'est pas interdit de penser qu'elles peuvent rencontrer des réflexions tirées d'expériences menées dans des situations différentes.

Retour sur enquête : quelques constats

Dans le cas de l'enquête dont il est ici question, cette réflexion, on l'a dit, n'a eu lieu qu'a posteriori, une fois entamé le travail de recueil et d'analyse. Elle a également été favorisée par des discussions et échanges avec des chercheurs utilisant couramment l'outil vidéo lors de l'enquête et ayant depuis déjà longtemps réfléchi aux implications méthodologiques et épistémologiques de leur pratique. La rencontre avec Gilles Remillet, spécialiste d'anthropologie visuelle, lors de formations à la prise de vue, de son et de montage dispensées entre 2009 et 2011 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence a notamment été décisive de ce point de vue, on y reviendra plus loin.

Temps de caméra et « effets de vérité »

On reviendra d'abord sur le possible « effet de dispositif ». Il est vrai que celui-ci est incontestablement plus lourd que lors d'une simple prise de notes ou d'un entretien enregistré en audio : caméra sur pied, lumière additionnelle si nécessaire, encombrement des fils d'alimentation et des rallonges électriques... L'espace de l'entretien est rapidement saturé d'éléments qui en soulignent le caractère formel, voire artificiel. Une prise de son de qualité professionnelle nécessite la pose de micros-cravates sur les interlocuteurs, ce qui entraîne un certain nombre de contraintes techniques pour l'interviewé : ne pas trop bouger, éviter de tambouriner machinalement sur la table ou d'agiter un

7 Encore s'agissait-il le plus souvent d'entretiens menés avec des universitaires dont le contenu n'impliquait pas a priori de recueillir des propos ouvertement « politiques ».

8 Voir par exemple les réflexions de Michel et Monique Pinçon-Charlot sur les enquêtes sociologiques dans l'aristocratie ou la grande bourgeoisie (Pinçon-Charlot, 1991).

stylo... On peut aisément imaginer que l'attention mise à respecter de telles consignes puisse retarder le moment d'une libération de la parole, voire la cantonner dans le cadre d'un discours convenu.

Mais paradoxalement, lors de l'enquête auprès d'anciens coopérants au Maghreb, il m'a semblé à plusieurs reprises pouvoir détecter un effet inverse. Comme si la dimension formelle, voire la solennité introduite par le dispositif d'enregistrement de l'image conférait au temps de l'entretien une qualité particulière, un caractère « d'exceptionnalité » plus affirmé que dans le cas d'un entretien classique (sans parler de celui d'une conversation à bâtons rompus comme l'on peut en avoir souvent dans le cours d'une enquête). Là où l'on peut se permettre d'interrompre un entretien pris en note ou même capté sur un petit enregistreur audio, et éventuellement le reporter à un autre moment si la situation l'exige, il est implicitement admis qu'il n'en va pas de même pour l'entretien filmé. Le « temps de caméra », du fait même de la contrainte de dispositif qu'il nécessite, ne peut pas être facilement ajourné ou « gaspillé ». L'idée qu'il faut « donner quelque chose » qui se rapprocherait autant que possible d'une « vérité personnelle » – non pas au sens d'une vérité factuellement proche de la réalité, mais de la possibilité de dire ce que l'on a envie de dire au moment de l'entretien – semble présente dans l'interaction, finalement plus souvent qu'une retenue ou un contrôle de la parole. On peut y voir entre autres une intériorisation du modèle désormais omniprésent de l'interview télévisée (notamment dans le genre du reportage) dont la réussite dépend en grande partie de la volonté du témoin de « jouer le jeu », c'est-à-dire à profiter de cette occasion « extra-ordinaire » pour livrer une parole elle-même extra-ordinaire. Ainsi, tel ancien coopérant retraçant l'histoire de sa famille installée en Algérie depuis plusieurs générations et racontant les racines de l'engagement communiste et pro-indépendance de son père instituteur suite à un épisode dramatique : lors d'une famine en 1938, il avait vu mourir de faim plusieurs de ses élèves algériens. A la suite de cet entretien, l'un des enquêteurs (lui-même ancien coopérant) manifesta sa surprise de découvrir des faits qui lui étaient restés jusque là inconnus, alors qu'il entretenait avec le témoin des relations d'amitié suivies depuis plusieurs décennies. De même, un autre ancien coopérant, plus âgé, évoqua lors de l'entretien le récit de son engagement de jeunesse dans un maquis de la résistance, épisode dont il s'avéra par la suite que même des proches ne le connaissaient pas.

Ainsi, non seulement la caméra ne jouerait pas forcément dans le sens d'une inhibition de la parole, mais la contrainte même du dispositif et le caractère a priori « unique » et non reproductible de la rencontre pourraient devenir des éléments jouant en faveur d'un « effet de vérité » ; non pas *en dépit* de la caméra, mais peut-être en partie *grâce* à elle.

Ce constat est évidemment difficile à généraliser. Il laisse néanmoins entrevoir que la relation entre la dimension technique du dispositif mobilisé et la valeur du matériau recueilli pourrait être moins simple qu'attendue. La question n'est d'ailleurs pas nouvelle puisqu'on retrouve là une idée déjà explicitée dans le mouvement du cinéma-vérité (illustré entre autres par Jean Rouch et Edgar Morin au début des années 1960⁹) qui, contre les partisans d'un effacement maximal du dispositif technique dans le documentaire, entendait au contraire « permettre à chacun de jouer sa vie devant une caméra » et pour qui « les protagonistes filmés [...], loin d'être passifs ou oublieux de la caméra, s'en servent pour laisser émerger leur "vérité profonde, [...] la sève même de leur vie" » (Graff, 2011, § 8-9)¹⁰.

Ce constat tendrait du même coup à relativiser la crainte d'une possible mise en scène de soi du locuteur (le « cabotinage »), potentiellement induite par l'enregistrement de l'image. Si l'on admet avec Erving Goffman que toute interaction sociale – y compris la relation enquêteur-enquêté – peut être analysée comme un jeu d'acteurs en représentation (Goffman, 1973), alors la présence de la caméra ne changerait pas grand-chose (Le Houérou, 2015). Les comportements que l'anthropologie visuelle qualifie de « profilmiques » ne seraient en définitive qu'un cas particulier d'une mise en scène de soi « naturellement » présente dans toutes les interactions et de ce point de vue, intégrés comme faisant partie de l'objet même de l'analyse du chercheur (De France, 1989).

9 Notamment avec le film «Chronique d'un été» (1960) qui se veut un manifeste filmique de cette approche.

10 La citation entre crochets est d'Edgar Morin, tirée du même article que plus haut.

Il faut ajouter que dans le cas de cette enquête particulière, ce possible effet de vérité lié au « temps de caméra » se trouvait probablement amplifié par le fait que, pour la plupart des individus enquêtés, l'âge et le statut (de retraité, le plus souvent) les plaçaient dans une position distanciée par rapport à la période de la coopération au Maghreb dont ils témoignaient (les années 1960-1970). Quatre décennies plus tard, les enjeux personnels, professionnels, politiques etc. qui étaient les leurs à l'époque pouvaient être considérés, sinon sans émotion, du moins avec recul et perspective. Le temps écoulé, s'il pouvait rendre flous certains détails du tableau mémoriel, conférait à l'ensemble une liberté de ton, une forme de lucidité qui n'auraient peut-être pas été aussi manifestes si l'entretien s'était déroulé au moment où l'expérience était en train d'être vécue.

Circulation de l'image et brouillage de la relation d'enquête

Un second constat lié à l'enregistrement vidéo renvoie à l'idée, apparemment largement répandue et partagée, que l'image animée serait « par nature » vouée à circuler. Alors que la question ne se pose quasiment jamais lorsque un témoignage est recueilli sous forme écrite (notes) ou enregistré en audio¹¹, l'enregistrement vidéo semble souvent s'accompagner de cette certitude implicite chez les interviewés que les images captées vont nécessairement être vues, à un moment ou un autre, sous une forme ou une autre, par un public plus large que les seuls initiateurs de l'enquête. En témoignent par exemple les questions parfois posées (sans d'ailleurs que cela traduise forcément une inquiétude) sur le devenir de l'enregistrement vidéo. Comme si celui-ci, par sa nature même, ne pouvait avoir pour unique destin d'être conservé par les enquêteurs ou déposé dans une archive spécialisée...

Cette représentation a sans aucun doute à voir avec l'expérience récente mais désormais omniprésente d'une circulation généralisée de l'image animée – notamment par le biais des réseaux sociaux – dont nous sommes quotidiennement les témoins, et la rapidité avec laquelle celle-ci peut toucher des publics nombreux et variés. Cette capacité « virale » de la vidéo à circuler fait de chacun un spectateur potentiel, y compris parfois presque contre sa volonté, ce qui n'est pas le cas de l'écrit ou du son, auxquels il faut prêter attention pour en être véritablement récepteur. Pourquoi la représentation largement partagée de cette propension singulière de l'image à circuler introduirait-elle dès lors une dimension nouvelle dans le recueil de témoignage et dans l'attitude du témoin ?

Pour le saisir, il faut se rappeler que lorsque l'on sollicite un témoignage, on fait appel à la mémoire (récente ou ancienne) d'un individu. Or, cette mémoire n'est pas un contenu pré-existant, une masse de données stockée dans une partie du cerveau et prête à se déverser sur commande. Elle est issue d'un processus de reconstruction qui mêle intimement le passé (le matériau du souvenir) et le présent (celui du moment du rappel). Comme le confirme les travaux des neuropsychologues, « la mémoire n'existe jamais hors du présent et en dehors d'un contexte » (Croisile, 2009). Dans le cas du témoignage, elle est donc conditionnée par la relation d'interlocution et étroitement liée à l'interaction avec la personne qui recueille cette « mémoire ». De ce point de vue, il en va donc de la mémoire comme de l'identité, à propos de laquelle les différents courants des sciences sociales s'accordent pour dire qu'elle n'est pas de l'ordre de l'essence, mais de la relation. Elle ne sera pas mobilisée de façon identique suivant que l'interviewer fait partie du même monde social ou appartient à un milieu différent, qu'il est de la même génération, du même sexe, plus âgé ou plus jeune, qu'il a partagé ou non des expériences similaires à celles que relate le témoin, etc. En résumé, on pourrait dire que le témoignage porte toujours la trace de celui qui l'a suscité et du contexte dans lequel il a été délivré¹².

11 Une fois clarifié par l'enquêteur les objectifs de l'enquête et établie la relation de confiance nécessaire à l'acceptation de l'interview.

12 Ce qui constitue évidemment un argument de poids pour documenter soigneusement les corpus recueillis, si l'on veut les rendre réutilisables par d'autres.

Cette situation reste dans un cadre relativement simple à appréhender tant qu'il s'agit d'un tête-à-tête où l'interlocuteur/enquêteur est unique et plus ou moins identifiable pour l'enquêté. Mais que se passe-t-il si le témoin est mis en situation de ne plus vraiment savoir à qui il s'adresse lorsqu'il mobilise ses souvenirs ? Or, c'est en quelque sorte ce qui se passe avec l'introduction d'une caméra qui, avec cette idée d'une probable circulation de l'image, implique la multiplicité potentielle des spectateurs/auditeurs. Il devient beaucoup plus difficile pour le témoin de se représenter à qui il parle exactement. Quels sont ces spectateurs imaginaires ? Qui va voir, qui va entendre ? Et dès lors, on peut faire l'hypothèse (difficile à vérifier par définition) que la dimension relationnelle « classique » de l'enquête s'en trouve inévitablement brouillée. Ce brouillage de la relation d'enquête pourrait avoir des effets variables sur le processus de « rappel » de la mémoire et donc sur le contenu même du témoignage.

Si le témoin imagine s'adresser à un public composé de personnes connaissant bien le sujet (par exemple, d'autres témoins ayant partagé la même expérience, en l'occurrence ici, la période la coopération au Maghreb), cela peut le pousser à un effort de précision et d'exhaustivité, de crainte de passer pour quelqu'un qui connaît mal son sujet, ou au pire, pour un dissimulateur¹³. Mais le fait de penser parler sous le contrôle (ultérieur) de ses pairs peut aussi l'amener à s'aligner sur ce qu'il imagine être leur opinion collective (par exemple la mise en valeur des seuls aspects « positifs » de l'expérience de la coopération) et à tenir un discours consensuel et euphémisé beaucoup moins riche en informations. Si à l'inverse l'interviewé pense s'adresser à un auditoire n'ayant aucune connaissance du contexte et de la réalité évoquée, il peut à la fois s'en sentir plus libre, mais aussi tenu à fournir plus d'explications. Lors du visionnage des entretiens, on peut ainsi faire parfois la distinction entre ceux qui sont plutôt dans une relation de connivence avec l'enquêteur et on souvent recours à l'allusion (« nous savons tous les deux ce que je veux dire »), et ceux qui font un effort de « pédagogie » pour s'adresser à un public plus large.

Tous ces effets qui pourraient résulter d'un brouillage de la situation d'enquête en tête-à-tête sont évidemment impossibles à identifier de façon claire, et sont éventuellement contradictoires. Mais il n'est pas inutile pour l'enquêteur d'avoir en tête qu'ils sont potentiellement à l'œuvre pour pouvoir le cas échéant mieux les contrôler. Dans le cas de notre enquête, ces effets de brouillage pourraient contribuer à expliquer le contraste entre une majorité d'entretiens très riches en informations (contextuelles, personnelles voir intimes) et quelques rares et déconcertants cas de discours complètement « lisses », ne livrant que des informations générales et convenues qui se sont avérés quasiment inutilisables par la suite.

Le retour de l'image vers les témoins et la co-construction de l'analyse

Un autre aspect de la « circulation » de l'image est celui du retour vers les personnes enquêtées. Un autre constat effectué lors de cette enquête est en effet que le recueil de l'image animée s'accompagne assez fréquemment de la part des témoins interrogés d'une demande de visionnage de l'entretien. Si cette demande n'est pas systématique, elle est néanmoins beaucoup plus fréquente qu'avec l'enregistrement audio ou la prise de notes écrites. On pourrait y voir une sorte de « droit de regard », voire de contrôle, ce qui au passage confirme l'idée que l'image peut faire craindre de révéler plus que ce que l'on voudrait dire. Mais il semble aussi que cela soit directement lié à ce dont il était question plus haut : l'image, une fois capturée est faite pour être vue. Comme si le matériau vidéo impliquait beaucoup plus directement que tout autre la « monstration », la mise en public. De

13 Alors que dans un entretien « classique », l'interviewé qui n'a pas tellement envie d'aborder telle ou telle question qu'il connaît pourtant bien peut faire le choix de rester vague, de répondre un peu à côté, voire même d'envoyer l'enquêteur sur de fausses pistes.

sorte que, même si le témoin ne demande pas lui-même à revoir les images enregistrées, il a beaucoup plus de chance d'y être quand même confronté à un moment donné qu'il n'en aurait eu avec un autre type de support.

Cette idée s'est d'ailleurs trouvée confirmée par le traitement que l'équipe d'enquêteurs a finalement réservé au corpus rassemblé. En effet, vers la fin du travail d'enquête, l'idée a fait son chemin de réaliser un film de format documentaire à partir d'un montage thématique de l'ensemble des entretiens filmés, ce qui n'était pas prévu au départ. Ce film de 1h26mn, intitulé *Coopérations*, a été in fine commercialisé sur DVD en même temps que l'ouvrage issu de cette recherche. Par la suite, il a même été inscrit sur la liste des participants au Festival 2014 du film de chercheur¹⁴. Ces développements n'étaient pas présents au début du projet, mais tout s'est passé comme si la présence du matériau filmique « appelait » en quelque sorte une « publicité » que n'aurait sans doute pas entraînée un enregistrement sonore.

A propos de ce phénomène du « retour » de l'image vers les personnes enquêtées, on peut renvoyer en premier lieu aux réflexions de Gilles Remillet, anthropologue et cinéaste, qui a bien documenté la façon dont, sur des terrains d'abord difficile, la restitution des images aux acteurs observés peut être un moyen d'intégration dans une communauté. Dans son travail sur une fonderie d'acier de la région d'Alès (Remillet, 2009), il montre comment, face à une communauté de prime abord fermée, confronté à la méfiance des ouvriers, le fait de partager régulièrement avec eux les images filmées avait progressivement dissipé les malentendus, fait prendre conscience de la nature de son propre travail en tant qu'anthropologue, suscité une certaine fierté chez des travailleurs n'ayant pas l'habitude que l'on s'intéresse à leurs gestes quotidiens, et lui avait finalement permis de s'intégrer et d'être pleinement accepté¹⁵.

Ce que souligne également G. Remillet et que nous avons pu pour notre part constater, c'est que ce retour des images vers les personnes filmées rendait possible la mise en place d'un échange à double sens, là où l'enquête s'organise d'ordinaire sur un mode unilatéral (le témoin interviewé livre un matériau brut que le chercheur constitue en source afin de l'exploiter). Ainsi, le film réalisé à partir des entretiens sur la coopération a pu être projeté en présence de témoins ayant été interviewés, ainsi que d'un groupe d'anciens coopérants ayant répondu aux questions d'une autre équipe de chercheurs¹⁶. A cette occasion, les témoins se sont revus à l'écran et ont également visionné des extraits d'entretiens réalisés avec d'autres témoins, connus d'eux ou inconnus. Lors des discussions suivant la projection, plusieurs ont réagi pour apporter des précisions, approuver ou critiquer les propos tenus dans le film. Certains abondaient dans le sens de la richesse de l'expérience humaine qu'avait constitué pour leur génération cet engagement dans la coopération, tandis que d'autres contestaient une vision par trop idyllique que pouvait donner le montage filmique des entretiens, rappelant les motivations moins idéalistes de certains coopérants, les difficultés de confrontation à l'altérité, etc. Et il était intéressant de constater que ces perceptions différentes et ces réajustements venaient recouper des débats internes que nous avons pu avoir au sein du groupe de recherche quant à la façon dont nos questions pouvaient ou non induire des orientations dans les témoignages recueillis.

Ce retour partagé sur l'enquête n'a pas été poussé plus loin, faute sans doute d'avoir été envisagé en amont et pleinement intégré au projet de départ. Mais on entrevoit comment ce type de démarche peut déboucher sur une forme de co-construction de l'analyse dans laquelle le retour des témoins sur le matériau recueilli permet de l'enrichir, mais aussi de limiter le risque de

14 Aujourd'hui "Sciences en Lumières".

15 Remillet, 2007. Voir notamment le chapitre "La restitution de l'information, moteur de l'insertion et de la recherche" : <http://socio-anthropologie.revues.org/903#tocto1n4>

16 Notamment lors de la journée du 6/06/2015 "Expériences interculturelles et trajectoires de vie. Les coopérants français en Algérie", organisée par la BDIC-Nanterre ou fut également présenté le projet "Archicoop" (Archives orales des coopérants en Algérie, Tunisie, Maroc) porté par la BDIC et l'Institut des Sciences sociales du Politique (ISP).

surinterprétation des faits (Remillet, 2007), et de façon générale, de mieux contrôler d'autres formes de « violences faites aux données » (Olivier de Sardan, 1996). Ce type d'échange à double sens n'est guère pratiqué dans les sciences sociales, à l'exception notable – et ce n'est pas un hasard – de l'anthropologie visuelle, où l'image, au delà d'un simple matériau, peut devenir le support d'un approfondissement de l'enquête et où la restitution aux enquêtés permet éventuellement des observations inattendues au départ¹⁷.

Que faire du « hors-texte » ?

La dernière réflexion que je voudrais livrer ici concerne l'utilisation de tout ce qu'offre l'image en dehors du « texte » qu'elle véhicule. Lorsque l'on visionne des heures d'entretien, on se rend effectivement compte de la richesse potentielle de ce contenu auquel seule l'image donne accès : gestes, attitudes, hésitations, silences, mimiques, regards, signes d'émotion, etc. Les manifestations de ce langage du corps peuvent être source d'interrogations, car si sa réalité est bien visible, il est beaucoup moins évident de savoir quelle signification lui accorder. Qu'est-ce que ces signes peuvent nous permettre de comprendre ou de connaître ? Une interprétation aussi rigoureuse que possible devrait faire appel à des disciplines (psychologie, voire psychanalyse) que le chercheur en sciences sociales ne maîtrise pas. On peut donc légitimement se poser la question de l'intérêt de ce surplus d'information inutile car inexploité.

En réalité, à l'expérience, il me semble que si l'on accepte de ne pas être aussi ambitieux vis-à-vis du traitement de l'image, celle-ci reste, dans une certaine mesure un garde-fou pour l'interprétation. Lors du visionnage d'entretiens filmés, il n'est pas rare que l'on réalise à quel point l'interprétation d'un passage filmé peut être différente de ce qu'elle aurait été à partir de la voix enregistrée en audio, ou a fortiori de sa retranscription. Ainsi, lors d'un entretien avec un historien aixois, ancien coopérant et l'un des principaux artisans de la création d'un pôle de recherche sur le monde arabe à Aix-en-Provence, celui-ci faisait état des relations plutôt froides qu'il avait entretenues, une trentaine d'années auparavant, avec l'éminente personnalité de la recherche aixoise qu'était Georges Duby. Et il déclarait regretter de ne pas avoir su établir des contacts plus enrichissants, ce qui aurait été selon lui possible s'il avait alors consenti à traiter cet aîné « comme un patron et non pas simplement comme un collègue ». Ce qui à l'écoute pourrait passer pour un regret tardif empreint d'humilité est, au visionnage, silencieusement démenti par une petite moue et un sourire entendu qui laissent entendre que ce traitement « irrespectueux » était sans doute tout à fait délibéré et pleinement assumé a posteriori. Autre exemple : celui d'un enquêté qui relate comment son parcours de coopérant en Algérie s'est progressivement transformé en intégration complète dans la société locale du fait de son mariage avec une femme algérienne suivi de la demande de la nationalité. Il évoque l'accueil qui a été celui de la famille de son épouse, mais aussi, dans le cadre de ses recherches sur le nationalisme algérien, la chaleur et l'ouverture d'esprit avec laquelle des hommes et des femmes, ayant pourtant souffert dans leur chair de la guerre d'indépendance algérienne, acceptaient de se livrer au jeune chercheur français qu'il était alors. Des silences viennent ponctuer le discours, qui seraient difficilement interprétables sans l'image qui elle, révèle la force d'une émotion proche des larmes.

Ainsi, même si elle n'est pas analysée de façon systématique, l'information supplémentaire véhiculée par le non-verbal n'est pas pour autant inutile. Elle reste, même prise en compte de façon intuitive, une façon d'échapper au « texto-centrisme », au « positivisme du document et du témoignage » (Descamps, 2005, §.29), de hiérarchiser les informations et de limiter les contresens¹⁸.

17 Voir par exemple le texte de Baptiste Buob sur les dinandiers de la médina de Fès et les conclusions qu'il tire de leur surprenante réticence à commenter les images vidéo de leur activité artisanale (Buob, 2009).

18 Voir aussi à ce propos ce qu'écrit F. Le Houérou (2015) à propos d'entretiens filmés avec femmes combattantes érythréennes du Front Populaire de Libération Érythréen en 1996-97, à propos desquelles elle constate que « là où le magnétophone n'aurait retenu que des paroles cohérentes, l'image renvoie à de multiples messages contradictoires » (<http://scienceandvideo.mms.h.univ-aix.fr/numeros/5/Pages/05-02.aspx>).

Les réflexions qui précèdent n'ont évidemment de valeur que dans le cas de figure où le chercheur a le choix de son (ses) outil(s) d'enquête. Dans bien des circonstances, l'enregistrement vidéo s'avère de toute façon tout bonnement impossible, non souhaité ou non souhaitable¹⁹. Et les sciences sociales ont par principe intérêt à garder aussi ouverte que possible la boîte à outils des méthodes, de façon à pouvoir s'adapter à la diversité des objets, des terrains et des situations concrètes.

Si l'on devait tenter un bilan de l'utilisation de l'image vidéo dans l'enquête sur la coopération au Maghreb, on pourrait avancer que les apports les plus repérables concernent les « effets de vérités » induits pas le dispositif filmique d'une part, et d'autre part le contrôle de l'interprétation que permet le « hors texte » visible à l'écran. Ces deux aspects sont d'ailleurs complémentaires ; s'il s'avère que la présence de la caméra peut contribuer au surgissement de mémoires fortement chargées en émotion, il est important de pouvoir recueillir, au delà de ce qui est formulable en mots, les autres canaux d'expression de ces émotions (le langage du corps) et de les prendre en compte. Ce sont, au-delà du cas de cette enquête, deux arguments qui plaident en faveur de la pratique de l'entretien filmé.

La question de la « propension à circuler » des images semble nécessiter une réflexion au cas par cas en fonction des objectifs assignés à la recherche et de l'utilisation que l'on entend faire du matériau recueilli. Ce qui semble certain, c'est que si un retour vers les témoins et une co-production de l'analyse sont dès le départ envisagés comme partie intégrante du protocole d'enquête, l'enregistrement vidéo facilite la démarche de restitution, qu'elle soit individuelle ou collective. A l'inverse, si l'on a des raisons de souhaiter contrôler la circulation du matériau d'enquête et de limiter les sollicitations à le rendre public (notamment sous forme de montage), l'enregistrement audio s'avèrera sans doute plus adapté.

Quant aux effets de « brouillage de la relation d'enquête », n'ayant été ni anticipés ni contrôlés, il est plus difficile de se prononcer à ce propos autrement que par hypothèse comme on l'a fait plus haut. Du moins peut-on estimer que dans tous les cas, il est préférable d'être aussi clair que possible avec les personnes enquêtées, non seulement sur l'utilisation du matériau, mais sur sa possible circulation auprès d'autres témoins ou vers un public plus large. Même si les effets de la transparence sont difficiles à anticiper, du moins évite-t-on de placer la relation d'enquête sous le regard d'un « public flou » dont on aura ensuite du mal à juger l'influence.

On l'aura compris, il s'agit moins ici de trancher dans un débat pour ou contre l'utilisation de l'outil vidéo et l'utilisation de l'image animée comme source pour la recherche, que d'apporter une petite pierre empirique à la réflexion et de plaider pour une pratique « réfléchie » et adaptée de son usage²⁰ – avant celui-ci et non a posteriori, comme dans l'enquête prise ici comme exemple – de façon à pouvoir tirer avantage des effets positifs et contrôler au mieux les éventuels inconvénients.

Références bibliographiques

19 On a volontairement laissé de côté ici les questions déontologiques et juridiques que posent certaines situations d'enquête, les garde fous institutionnels possibles et leurs possibles interférences avec le travail de recherche. Cf. par ex. Vassy & Keller, 2008.

20 Comme y invite G.Remillet dans son approche ethno-cinématographique des soins médicaux, c'est-à-dire en pensant un corpus filmé comme « matière première de l'investigation anthropologique, à la fois support de connaissance ethnologique, d'échange avec les enquêtés (médecins et malades) et de communication scientifique, par la réalisation d'un film documentaire ethnologique de synthèse ». <http://www.erudit.org/fr/revues/ethno/2011-v33-n2-n2/1015027ar/>

- Beaud Stéphane et Weber Florence, 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte (Guides Repères).
- Buob Baptiste, 2009, « Filmer, montrer, entendre des savoir-faire. Regards et écoutes croisés dans la médina de Fès », *Ateliers du LESC* [En ligne], 33 | 2009 (consulté le 09 février 2016). <http://ateliers.revues.org/8206>).
- Croisile Bernard, 2009, « Approche neurocognitive de la mémoire », *Gérontologie et société*, 3/2009 (n°130), p.11-29. <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2009-3-page-11.htm> (consulté le 23 juin 2016)
- De France Claudine, 1989 [1982], *Cinéma et Anthropologie*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- Descamps Florence, 2001, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France. Nouvelle édition [en ligne]. Institut de la gestion publique et du développement économique, 2005 : <http://books.openedition.org/igpde/104>
- 2005, « Et si on ajoutait l'image au son ? Quelques éléments de réflexion sur les entretiens filmés dans le cadre d'un projet d'archives orales », *La Gazette des Archives, revue de l'Association des archivistes français*, n° 196, p. 95-122. <http://afas.revues.org/34>
- Goffman Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit (1ère ed. 1959).
- Graff Séverine, 2011, « "Cinéma-vérité" ou "cinéma direct" : hasard terminologique ou paradigme théorique ? », *Décadrages* [En ligne], 18. <http://decadrages.revues.org/215> .
- Le Houérou Fabienne, 2015, « Questionner les concepts d'auto-mise en scène et de profilmie », *Revue Science and Video*, n° 5. <http://scienceandvideo.mmsch.univ-aix.fr/numeros/5/Pages/05-02.aspx>
- Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1996, « La violence faite aux données », *Enquête* [En ligne], 3 | 1996. <http://enquete.revues.org/363> (consulté le 18/12/2016).
- Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, 1991, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses*, 3. (*La construction du syndicalisme*, sous la dir. de Michel Offerlé). p. 120-133. http://www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1991_num_3_1_1050
- Remillet Gilles, 2007, « L'usine, un terrain miné », *Socio-anthropologie* [En ligne], 20, <http://socio-anthropologie.revues.org/903> (consulté le 21/07/2016).
- 2009, *Ethno-cinématographie du travail ouvrier. Essai d'anthropologie visuelle en milieu industriel*, Paris, l'Harmattan (Livre et DVD « Ouvrier de Tamaris », 76mn).
- Siino François 2012, « Parcours géographiques et trajectoires intellectuelles. Récits de la coopération au Maghreb », in *Le temps de la coopération. Sciences sociales et décolonisation au Maghreb*, Karthala-Iremam, p.351-370. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00875675>
- 2014, « Malentendus dans la décolonisation. Coopérants de l'enseignement supérieur au Maghreb (1960-1980) », in S.El Mechat, F.Renucci, *Les décolonisations au XXe siècle. Les hommes de la transition*, Paris, L'Harmattan, p.247-268. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00988143>
- Vassy Carine, Keller Richard, 2008, « Faut-il contrôler les aspects éthiques de la recherche en sciences sociales, et comment ? », *Mouvements*, 3/2008 (n° 55-56), p. 128-141. <http://www.cairn.info/revue-mouvements-2008-3-page-128.htm>